



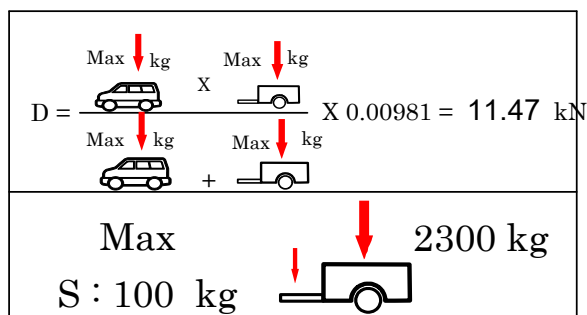
NOTICE DE MONTAGE ATTELAGE  
 HYUNDAI SANTA-FEE  
 4X2 ET 4X4

N° CE : e11\*94/20\*3745\*00



BOISNIER SAS

REF.: 30004



REF.: 30004

Démontage pare chocs :  
Trous à réaliser :

OUI
NON

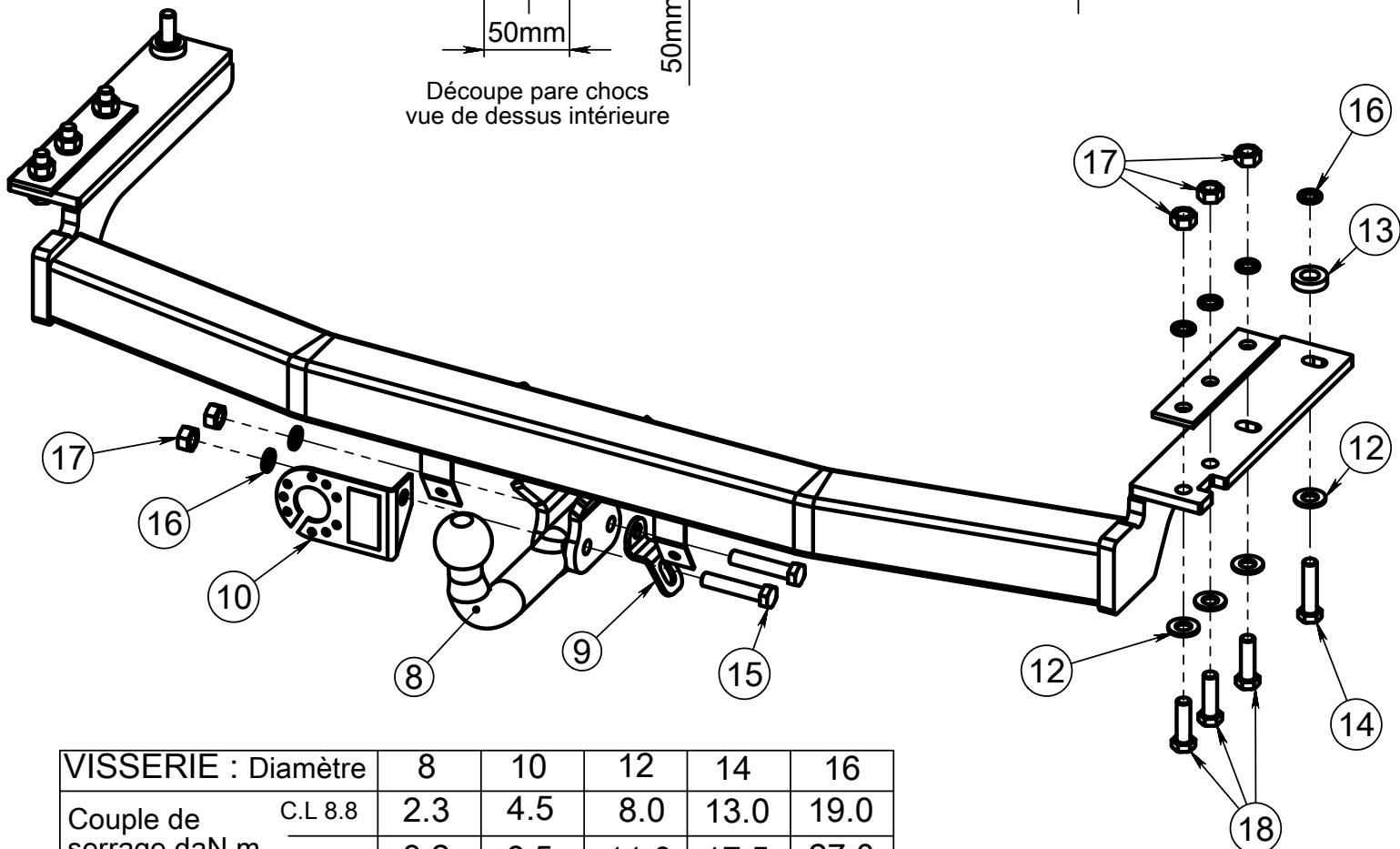
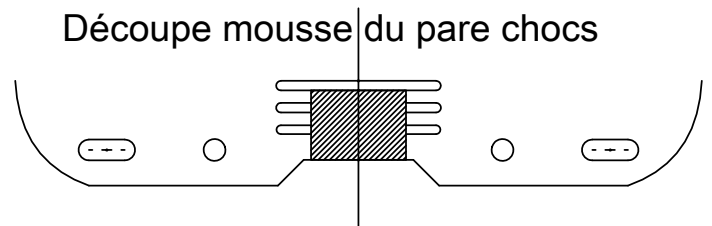
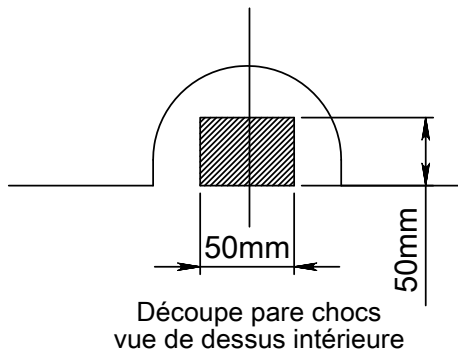
Découpe :

Découpe visible :

OUI
OUI

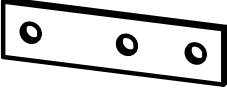


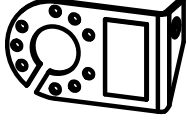



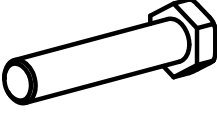



- Déposer le pare chocs, 6 vis sous portes arrière, 8 clips sous le véhicule, 4 clips sous les feux (ou les 2 supports verticaux, 2 vis), 2x3 vis dans les passages de roues.
- Déposer les 2 crochets de remorquage ainsi que le renfort de pare chocs métallique (ne seront pas remontés).
- Présenter la ferrure et la fixer à l'aide de la visserie fournie conformément au schéma ci contre.
- Bloquer toute la visserie (voir tableau des couples de serrage).
- Découper la mousse selon schéma (ôter les nervures).
- Découper le pare chocs selon schéma.
- Effectuer le branchement électrique.
- Remonter le pare chocs.
- Sur certains modèle, les 2 fixations inférieures externes et les 2 fixations situées sous les feux ne seront plus utilisées.

Visserie identique à côté droit



VISSERIE : Diamètre	8	10	12	14	16
Couple de serrage C.L 8.8 daN.m	2.3	4.5	8.0	13.0	19.0
C.L 10.9 daN.m	3.2	6.5	11.0	17.5	27.0

REF.: 30004

Schéma	Rep.	Qté.	DESIGNATION	CODE
	7	2	CONTREPLAQUE	3000440
	8	1	COL DE CYGNE 240/22	001024
	9	1	ANNEAU DE SECURITE	958000
	10	1	Support prise pliée	PRISE PLIEE
	12	8	rondelle 13x27x2,5 NFE 25-513	700.34.13027025
	13	2	Rond.sp D16x30x8 brt	952005
	14	2	vis DIN 960 M12x50x125 zn	700.07.12050
	15	2	vis DIN 931 M12x60 zn	700.00.12060
	16	10	rondelle GROWER M12 DIN128A zn	700.20.12
	17	8	écrou H DIN 934 M12	700.22.12
	18	6	vis EF DIN 933 M12x40 zn	700.03.12040

**POSE : INFORMATIONS GENERALES**

- Nous vous conseillons vivement de lire attentivement le manuel d'utilisation de votre véhicule, sur le sujet, et la notice de montage de la ferrure d'attelage, puis de repérer les différents points de fixation avant d'entreprendre la pose.
- Sur une coque de véhicule des écarts de montage ou de soudage étant courants, il est nécessaire de présenter l'attelage sous le véhicule avant d'effectuer le perçage des trous de fixation, éventuels.
- Le constructeur pouvant modifier un véhicule en cours d'année, nous avertir en cas d'impossibilité de montage.
- Afin d'obtenir des liaisons correctes entre le véhicule et sa ferrure d'attelage, il importe d'éliminer correctement les diverses surépaisseurs (mastics, cire, etc...) pouvant se trouver sur les surfaces concernées. Si nécessaire, protéger avec un produit antirouille les surfaces métalliques découvertes.

- Dans le cas où (le/les) anneaux de remorquage sont à supprimer, le remorquage se fera naturellement et avantageusement avec la ferrure d'attelage.
- Branchement électrique, 1 schéma de câblage est joint au faisceau standard livré avec la ferrure.
- Pour les véhicules équipés d'un ordinateur de bord ou d'une centrale électronique de contrôle, avec ou sans système SYP (synthèse parole), consulter et respecter la notice spécifique contenue dans le manuel d'entretien du véhicule, à défaut se procurer cette notice auprès du concessionnaire.

**RECOMMANDATIONS GENERALES D'UTILISATION :****- INDICATIONS PORTEES SUR LA PLAQUE CONSTRUCTEUR :**

S = Charge **MAXIMUM VERTICALE** sur la rotule de l'attelage, autorisée par le constructeur du véhicule.

∇ = Charge tractable **MAXIMUM** autorisée, pour le type de véhicule le plus puissant de la gamme.

- Pour connaître le poids tractable MAXI. autorisé pour votre véhicule, consulter votre carte grise.
- PTR (Poids Total Roulant) moins PTC (Poids Total en Charge) donne le poids de la remorque en charge (Poids tractable maxi).
- A 50 X : Classification européenne de ce type d'attelage
- e2 : Pays d'homologation 2 = FRANCE
- D : Charge d'essai d'homologation.
- CE ..... : N° d'homologation européenne.
- ..... : Date de fabrication.

**- VISSERIE :**

Resserrer toute la visserie après 500 kms de traction.

**NOTA :** le poids réel de la remorque attelée derrière un véhicule ne peut dépasser de plus de 30 % le poids réel de celui-ci (article R 54.1).

**-UTILISATION EN TOUT TERRAIN :**

Dans ce cas d'utilisation, la charge tractable maxi doit être diminuée de 50 % en adoptant une conduite la plus souple possible et en limitant la vitesse suivant la configuration du terrain à un maximum de 30 km/h.

**- GARANTIE :**

Nos ferrures d'attelage sont garanties 2 ans (à partir de la date de montage d'origine et condition de montage et d'utilisation correcte).